

Lyon

## Grâce à une subvention, ces élèves repensent le hall de leur collège

Comme quatre autres collèges de la Métropole de Lyon, Henri-Longchambon, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, n'a plus la même allure. Son hall d'entrée a fait l'objet de travaux pour être aménagé pour et par ses élèves.

De notre correspondante, Corinne Maulard - Aujourd'hui à 14:30 - Temps de lecture : 2 min



M. Dumarey, proviseur du collège, Mme Moreira, vice-présidente à l'Éducation à la Métropole, Maroi et l'équipe éducative lors de l'inauguration du projet de réaménagement du hall. Photo Corinne Maulard

Ce lundi 15 janvier était inauguré au collège Henri-Longchambon le projet réfléchi par deux élèves désormais en 3<sup>e</sup> et réalisé ensuite grâce aux terminales en bac pro technicien menuisier agenceur (TMA) et ceux en étude et réalisation d'agencement (ERA) du lycée de La Mache, encadrés par leurs enseignants M. Tisserand et M. Cidavi.

La réflexion pour l'appel à concours, lancé par la Métropole de Lyon portait sur l'aménagement d'un hall en tiers lieu accueillant, grâce à la création d'assises sur mesure.

### « On a fait évoluer le projet ensemble »

Maroi, qui a pensé et travaillé sur le projet, explique : « Pour ce lieu, on voulait que l'on puisse s'asseoir pendant les pauses, mais aussi échanger, l'ouvrir à un maximum de personnes, c'est bien pour ça qu'on l'a appelé "conciliabule" : il y a cette idée de convivialité et de discuter tous ensemble. On avait des idées, on avait imaginé le lieu, mais M. Tisserand nous a beaucoup aidés, il a écouté nos demandes

et on a fait évoluer le projet ensemble. Le haut en forme d'arbre est un clin d'œil à la cour qui sera prochainement végétalisée et un bon moyen de cacher les sept poteaux. »

### À lire aussi

>> [La Métropole de Lyon débloque 3 millions d'euros pour végétaliser les cours de collèges](#)

## Parmi cinq projets retenus

Les travaux s'élèvent à un montant de [40 000 € TTC, financés par la Métropole de Lyon dans le cadre du budget participatif](#) qui vise à subventionner des projets portés par les élèves du territoire sur les thématiques d'aménagement et d'équipement de locaux communs.

L'objectif est de rendre les collégiennes et collégiens actrices et acteurs de leur établissement tout en améliorant leur cadre de vie dans le collège. Cela leur permet aussi de cerner les enjeux d'un appel à projets, de rédiger un dossier et le présenter devant un jury. Le projet du collège Henri-Longchambon a été retenu avec quatre autres.

### À lire aussi

>> [Dans ce collège de Vaulx-en-Velin, les élèves ont imaginé le foyer de leurs rêves](#)

## « On s'intéresse à eux tout en améliorant leur cadre de vie »

Le proviseur observe déjà les bienfaits de ce lieu qui permet un meilleur climat scolaire. « Ça marque aussi le fait que l'on s'intéresse à eux tout en améliorant leur cadre de vie », confie M. Dumarey. Mme Roulin, CPE, complète : « Quand il y a 40 000 € à la clé, que l'on s'engage à devoir persuader un jury, ça donne du sens à l'action. C'est plaisant de voir que cet alignement de pylônes, qui était plutôt horrible, est devenu une source d'inspiration et une forêt. »

Pour M. Tisserand, de La Mache, c'est une évidence : « Quand on est à l'écoute de ses clients, ici des élèves, on trouve les éléments forts qui permettent de relayer un projet, c'est aussi ça notre métier et c'est ce qu'on explique à nos élèves. »

Education

Collège - Lycée



**Webm@g | Décrochage étudiant dans le Rhône n'y a pas de fatalité**

